

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°638 – 16 juillet 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

70 M EUR pour l'extension du programme de garanties EFSD+ Hi-Bar en Afrique subsaharienne

Le 7 juillet 2026, la BERD et la Commission européenne [ont annoncé](#) une extension de 70 M EUR du programme de garanties EFSD+ High-Barrier (Hi-Bar), désormais étendu à l'Afrique subsaharienne. Ce dispositif, signé en mars 2024 pour un montant initial de 168 M EUR de garanties européennes, vise à débloquent l'investissement privé dans des projets stratégiques à haut risque. Il cible en priorité le secteur énergétique et les industries à forte intensité énergétique, où des investissements importants sont nécessaires pour moderniser la production et réduire l'intensité carbone. Le programme soutient en particulier les technologies et mesures climatiques peinant à accéder au financement. Il s'agit de la première collaboration entre la BERD et la Commission européenne sur des garanties soutenues par l'Union européenne (UE) dans la région, reproduisant un modèle de partage des risques déjà éprouvé ailleurs. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'investissement Global Gateway de l'UE.

Publication du rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA par la BCEAO

Selon le [Rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA](#) de juin 2026, le taux de croissance de l'Union s'établit à 6,1 % en glissement annuel (g.a) au 1^{er} trimestre 2026, après 6,5 % au trimestre précédent, porté par la bonne orientation de l'activité dans l'ensemble des

Le chiffre à retenir

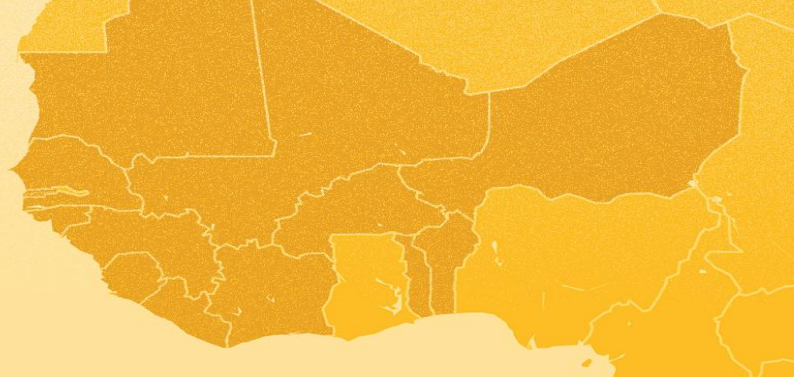
+128 %

L'augmentation (en valeur nominale) de la dette publique sénégalaise entre 2019 et 2024

secteurs. Pour l'ensemble de l'année 2026, la croissance économique est ainsi projetée à 6,1 %. Le taux d'inflation est ressorti à -0,2 % g.a au 1^{er} trimestre 2026, après -0,8 % au trimestre précédent, reflétant principalement le renchérissement des services de restauration et d'hôtellerie ainsi que des charges de logement, en partie compensé par le recul des prix des produits alimentaires. Sur le plan budgétaire, le déficit budgétaire global de l'Union s'est réduit à 4,1 % du PIB à fin mars 2026, contre 4,3 % du PIB un an plus tôt. La dette publique est projetée à 62,4 % du PIB en 2026, contre 63,2 % en 2025. Le solde global de la balance des paiements est excédentaire de 2 208,6 Md FCFA (3,4 Md EUR) au 1^{er} trimestre 2026, contre 1 175,1 Md FCFA (1,8 Md EUR) un an plus tôt. Cette évolution s'explique par l'amélioration des termes de l'échange (+16 %) et l'accroissement des exportations d'hydrocarbures, conjugués à une hausse des entrées nettes de capitaux (+36,2 %).

Signature d'un partenariat entre la BOAD et la CICA-RE dans les domaines de l'assurance et de la réassurance

Le 7 juillet 2026, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la Compagnie Commune de Réassurance des États membres



de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CICA-RE) [ont procédé](#) à la signature d'un accord visant le renforcement de la coopération des deux institutions dans les domaines de l'assurance et de la réassurance. Ce partenariat a pour but de favoriser le partage d'expertise technique, le renforcement des capacités des équipes, la mobilisation de solutions de couverture d'assurance adaptées aux projets financés, ainsi que la promotion de mécanismes innovants de mitigation des risques au sein de l'écosystème financier régional. Les deux institutions espèrent ainsi contribuer à sécuriser les projets structurants, favoriser une meilleure mobilisation des capacités africaines et renforcer la résilience des économies.

Bénin

Intensification de la lutte contre le blanchiment de capitaux et la cybercriminalité

En 2025, la Cellule nationale de traitement des informations financières (Centif) du Bénin [a poursuivi](#) le renforcement du dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive, dans la perspective de l'évaluation mutuelle prévue en 2028. Selon son rapport annuel, l'agence a enregistré 529 déclarations d'opérations suspectes (DOS), traduisant une amélioration de la vigilance des entités assujetties, ainsi que 511 589 déclarations d'opérations en espèces (transactions en espèces d'un montant égal ou supérieur à 15 M FCFA, soit 22 900 EUR, que les institutions financières sont tenues de déclarer à la Centif). Les DOS analysées concernent majoritairement l'escroquerie et la cybercriminalité (35,2 %), ainsi que la fraude fiscale (23,3 %). L'institution a renforcé ses capacités techniques et ses interconnexions avec des bases de données nationales, et

déployé une plateforme de sanctions financières ciblées.

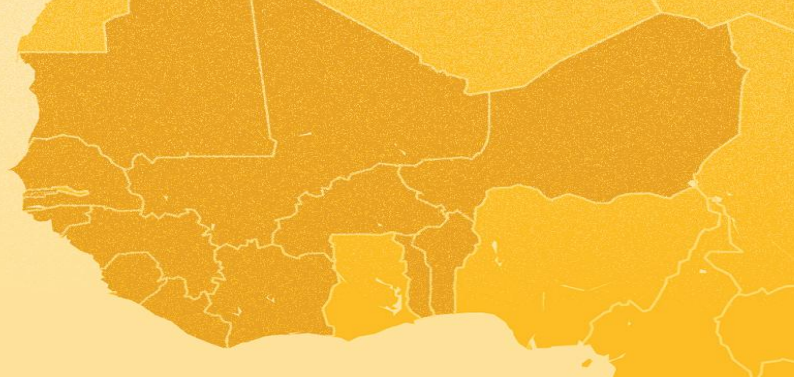
Burkina Faso

120 M USD de la Banque mondiale pour soutenir les populations vulnérables et accroître la protection sociale

Le 15 juillet 2026, la Banque mondiale [a approuvé](#) le Projet d'autonomisation économique des ménages pauvres et vulnérables pour la résilience et la protection sociale adaptative (PARPS). Mis en œuvre sur une période de 5 ans, il sera financé par un crédit de 100 M USD de l'Association internationale de développement et d'un don de 20 M USD du Programme de protection sociale adaptative au Sahel. Le PARPS apportera un appui à la mise en œuvre (i) de la Stratégie nationale de protection sociale (2024-2028) et (ii) du Programme d'appui à l'autonomisation économique des ménages pauvres et vulnérables. Ce programme, qui devrait bénéficier à 120 000 personnes, vise à : (i) élargir l'accès aux opportunités économiques pour les ménages vulnérables, (ii) promouvoir les investissements dans les secteurs sources d'emplois productifs, (iii) renforcer l'autonomisation économique des femmes et (iv) renforcer la résilience des ménages.

Décassement de 60 M USD de l'AFC pour la construction d'une centrale électrique

Le 8 juillet 2026, l'Africa Finance Corporation (AFC) [a approuvé](#) le décaissement d'une première tranche de 60 M USD sur une facilité de prêt global de 300 M USD, destiné à la construction d'une centrale électrique thermique par le groupe turc Aksa Enerji. D'une capacité de 119 MW, il s'agirait de la plus grande centrale électrique jamais réalisée au Burkina Faso, ainsi que du premier projet financé par l'AFC au sein du pays. Sa mise en service, prévue



pour 2027, devrait permettre au pays de réduire ses importations d'électricité de 50 % selon l'AFC, alors qu'actuellement environ 60 % de l'énergie consommée est importée. En outre, seul 1 habitant sur 5 aurait actuellement accès à l'électricité au Burkina Faso.

Côte d'Ivoire

Accord de 168 M EUR avec le groupe B5 Plus pour la construction d'une aciérie et d'une industrie pharmaceutique

Le 7 juillet 2026, le gouvernement ivoirien et le groupe ghanéen B5 Plus, spécialisé dans la sidérurgie, [ont conclu](#) un memorandum d'entente portant sur la construction d'une aciérie équipée d'un laminoir et sur le développement d'une industrie pharmaceutique dans le pays, pour un montant total de 110 Md FCFA (167,7 M EUR). Au travers de cet investissement, les autorités ivoiriennes souhaitent dynamiser l'économie locale, grâce à la création d'emplois directs et indirects.

20 M EUR de l'IFC pour Bridge Bank afin de soutenir les PME

Le 13 juillet 2026, Bridge Bank Group Côte d'Ivoire (BBG CI) [a annoncé](#) la conclusion d'un accord de financement de 20 M EUR avec la Société financière internationale (SFI), portant à plus de 100 M USD le total des financements mobilisés par la banque auprès de l'institution depuis le début de leur partenariat en 2021. Cette nouvelle enveloppe vise à soutenir les PME, qui [représentent](#) plus de 95 % des entreprises ivoiriennes, avec une attention particulière portée aux entreprises détenues ou dirigées par des femmes. La SFI accompagnera également la banque via un programme d'assistance technique destiné à renforcer son expertise dans le financement des PME et le développement de produits adaptés aux besoins des entrepreneurs. Par ailleurs, BBG CI a [annoncé](#) le 7 juillet dernier son introduction à la

Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), portant sur 20 % de son capital pour un montant total de 67,5 Md FCFA (102,9 M EUR).

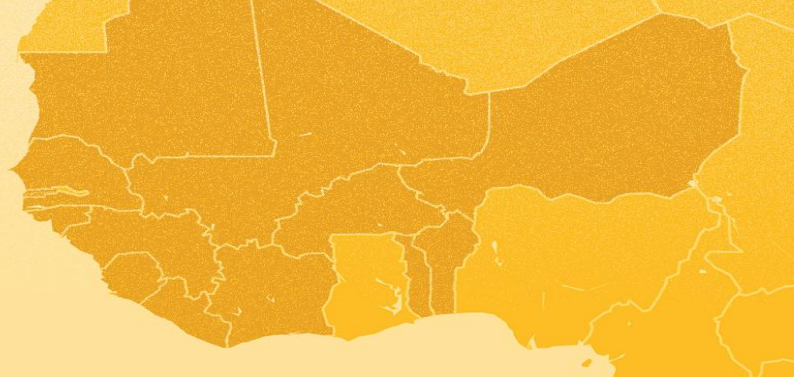
50 M USD du FVC pour la résilience des systèmes agroalimentaires

Le 2 juillet 2026, le Fonds vert pour le climat (FVC) [a approuvé](#) un financement de 50 M USD pour le projet LARACI (Renforcer la gestion durable des terres et les systèmes agroalimentaires résilients au climat en Côte d'Ivoire). Le projet vise à répondre à la vulnérabilité croissante des systèmes alimentaires dans cinq régions de l'est du pays et s'articule autour de trois volets : (i) le renforcement de l'environnement propice à une agriculture résiliente ; (ii) la réduction des émissions et le renforcement des mécanismes de séquestration carbone ; (iii) le déploiement de technologies adaptées au changement climatique sur les chaînes de valeur du riz, du manioc et de l'igname, avec un soutien ciblé en faveur des femmes et des jeunes. Le projet devrait bénéficier directement à environ 147 000 personnes et indirectement à 441 000 autres, tout en visant une réduction de 606 212 tCO₂eq sur 5 ans.

Gambie

Le groupe Dangote s'engage à hauteur de 2 Md USD dans l'énergie

Le 7 juillet 2026, le Président gambien [a annoncé](#) l'engagement du groupe nigérian Dangote pour un montant total de 2 Md USD dans deux infrastructures stratégiques : une centrale solaire de 250 MW et un terminal de stockage de produits pétroliers. A ce stade, il s'agit d'un engagement de principe : les accords définitifs, études de faisabilité et structures de suivi restent à finaliser. Pour information, la Gambie importe actuellement 57 % de son électricité et ambitionne de porter la part des énergies renouvelables à 30 % d'ici 2030.



Guinée

Validation du 3^e Rapport national volontaire sur les ODD

Le 13 juillet 2026, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) [a validé](#) le troisième Rapport national volontaire sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) de la Guinée. Ce document, élaboré de manière participative avec les administrations, le secteur privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers, dresse un état des lieux des progrès réalisés et des défis restant à relever dans l'atteinte de l'Agenda 2030. Le rapport met notamment en avant les avancées enregistrées en matière d'accès à l'eau potable, d'énergie, d'infrastructures, d'industrialisation et de développement urbain durable. Parmi les résultats marquants, le taux d'accès à un service élémentaire d'approvisionnement en eau est passé de 61,9 % en 2017 à 73,4 % en 2025, la capacité de production hydroélectrique a atteint 765 MW tandis que 716 logements sociaux ont été réalisés. Cette validation [intervient](#) un mois après l'élection de la Guinée à l'ECOSOC pour le mandat 2027-2029.

Guinée-Bissau

Annulation d'une dette de 9,7 M EUR par la Chine

Le gouvernement bissau-guinéen et la République populaire de Chine [ont signé](#) un accord portant sur l'annulation d'une dette de 6,3 Md FCFA (9,7 M EUR) contractée par la Guinée-Bissau auprès de la Chine. Selon le Premier ministre, cette annulation ramène le ratio de dette extérieure sur PIB de 89 % à 74 %, soit une baisse de 15 points de PIB. Les autorités estiment que cette opération améliore la soutenabilité de la dette et renforce les marges de financement du pays, avec pour objectif de

ramener ce ratio à 69 % du PIB d'ici 2027. Cet accord s'inscrit dans la mise en œuvre des mesures de coopération avec l'Afrique, annoncées par les autorités chinoises lors du Sommet de Pékin de 2024.

Libéria

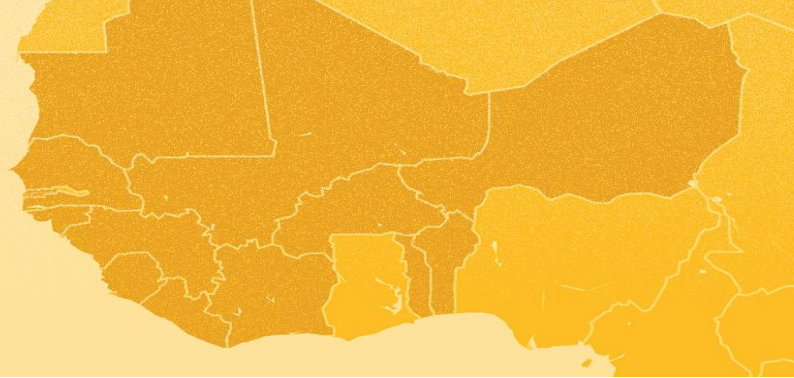
La Chambre des représentants approuve la création d'une autorité portuaire indépendante

Le 14 juillet 2026, la Chambre des représentants du Libéria [a voté](#) en faveur du projet de loi portant sur la création d'une autorité indépendante de régulation portuaire, se ralliant ainsi au Sénat qui l'avait déjà approuvé le 18 mars 2026. Ce projet de loi fait suite à la présentation d'un rapport de la commission sur les entreprises publiques, identifiant des faiblesses de l'Autorité portuaire nationale dans la gestion des ports à l'extérieur de Monrovia. Sans privatiser les ports, la loi vise à accorder à l'autorité portuaire une plus grande indépendance administrative, opérationnelle et financière (gestion, marchés publics, infrastructures, personnel, décisions commerciales), tout en préservant la propriété et la supervision de l'État. Selon les législateurs, cette décision permettra (i) d'améliorer la gouvernance, (ii) de renforcer l'efficacité opérationnelle, (iii) d'encourager la participation du secteur privé et (iv) de soutenir le commerce régional et la croissance économique.

Mauritanie

Le portefeuille de l'AFD représente 42 M EUR d'engagements à fin 2025

A fin 2025, le portefeuille de l'Agence française de développement (AFD) [s'élevait](#) à 42 M EUR d'engagements cumulés et comptait 42 projets en cours. Parmi les principaux projets figurent :



(i) le Programme de mobilisation et de valorisation des eaux de surface qui prévoit la construction de 52 barrages d'ici 2030, (ii) le Programme d'appui au Développement économique concerté local et aux initiatives communales (DECLIC) qui finance des initiatives locales dans 147 communes, et (iii) le Projet d'appui au développement de l'entrepreneuriat en Mauritanie (PADEM), qui a déjà soutenu la création de 419 entreprises et 1 200 emplois. A partir de 2026, l'action de l'AFD en Mauritanie se concentre sur quatre priorités : la jeunesse, la souveraineté alimentaire, les infrastructures stratégiques et la réduction des vulnérabilités.

Nouveaux engagements de la SFI en faveur du tourisme et des mines

Le 14 juillet 2026, la Société financière internationale (SFI) [a signé](#) un protocole d'accord avec la Société nationale industrielle et minière (SNIM), principal producteur de minerai de fer, afin d'accompagner sa stratégie de développement 2024-2045 et de renforcer la compétitivité du secteur minier. L'accord porte entre autres sur la préparation et le développement de projets, le conseil stratégique et la mobilisation des financements. Il s'inscrit dans la volonté des autorités d'attirer davantage d'investissements pour valoriser les ressources extractives du pays. Parallèlement, la SFI [a annoncé](#) un financement pouvant atteindre 15 M USD en faveur de Grands Hôtels de Mauritanie (GHM), propriétaire du Sheraton Nouakchott. Ce financement vise à soutenir le développement du premier hôtel cinq étoiles du pays exploité sous une enseigne internationale et à accompagner l'essor du tourisme d'affaires.

Niger

Ecobank Niger et Nita lancent une carte Visa prépayée

Le 9 juillet 2026, Ecobank Niger et Nita [ont lancé](#) officiellement la carte Visa prépayée NITA, développé en partenariat avec Visa et Onafriq. Ce partenariat [permet](#) à NITA de proposer des cartes Visa prépayées rechargeables, disponibles en formats physique et virtuel, autorisant les paiements en ligne et chez les commerçants, les retraits aux distributeurs automatiques ainsi que les transactions internationales. Cette solution contribue à renforcer l'accès aux paiements électroniques sécurisés et à favoriser l'inclusion financière, en élargissant l'usage des moyens de paiement digitaux au Niger.

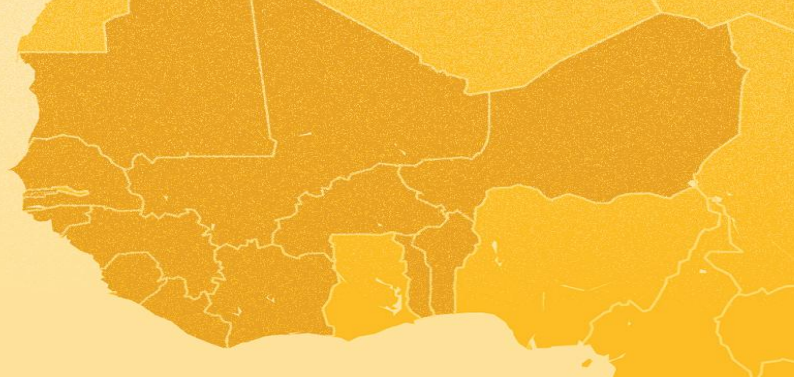
Sénégal

Le solde commercial s'améliore fortement sur les 5 premiers mois de 2026

Selon les données de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) publiées le 10 juillet 2026, les exportations cumulées sur les cinq premiers mois de l'année 2025 [ont progressé](#) de 13,1% en glissement annuel (g.a), tandis que les importations se sont repliées de 13 %. Ces évolutions ont permis de ramener le déficit commercial cumulé à 249,7 M FCFA (380,6 K EUR), contre 698,2 Md FCFA (1,1 Md EUR) un an plus tôt. Cette amélioration traduit principalement la montée en puissance des ventes d'or et d'hydrocarbures, couplé à la baisse des achats de matériels de transports, ainsi que des machines et appareils.

La BNDE réalise la première émission de certificats de dépôt de l'UEMOA

Le 10 juillet 2026, la Banque nationale pour le développement économique (BNDE) [a annoncé](#)



la clôture avec succès de sa première émission de Certificats de dépôt covered d'un montant de 20 Md FCFA (30,5 M EUR), à un taux annuel de 6,50 % sur deux ans. A noter qu'il s'agit de la première opération du genre dans l'ensemble de la zone UEMOA. Pour rappel, un certificat de dépôt est un titre de créance à court ou moyen terme émis par une institution de crédit ou une banque. Le caractère "covered" de l'opération indique que les certificats sont adossés à un portefeuille d'actifs mis en garantie. Intégralement souscrite par des investisseurs institutionnels régionaux, cette émission s'inscrit dans un programme d'émissions de 50 Md FCFA (76,2 M EUR). Les ressources levées financeront prioritairement l'agriculture, les PME et d'autres secteurs productifs.

L'encours de la dette a doublé entre 2019 et 2024 pour atteindre 39 Md EUR

Le ministère des Finances et du Budget [a publié](#) récemment un bulletin statistique de la dette publique couvrant la période 2019-2024. Celui-ci indique que la dette publique totale (y compris du secteur parapublic) a progressé de 128 % en 5 ans, pour s'établir à 25 583 Md FCFA (39 Md EUR) en 2024. Ce montant représente 128,6 % du PIB, en hausse de 39,8 points de PIB par rapport à 2019. Dans le détail, la dette de l'administration centrale s'établit à 23 667 Md FCFA (36,1 Md EUR, 119 % du PIB), tandis que la dette du secteur parapublic atteint 1 917 Md FCFA (2,9 Md EUR, 9,6 % du PIB). La dette publique de l'administration centrale est composée à 71 % de dette extérieure en 2024, libellée principalement en euros (46 %) et en dollars (17 %). Le service de la dette de l'administration centrale s'est fortement alourdi, avec un pic attendu en 2026 à 5 498 Md FCFA (8,4 Md EUR). Les principaux créanciers extérieurs sont les investisseurs internationaux (Eurobonds) avec 19 % de la dette extérieure, la Banque mondiale (17 %) et l'Exim Bank of China (8 %).

Togo

Création de la Caisse des dépôts et consignations

Le 8 juillet 2026, le Conseil des ministres [a adopté](#) un projet de loi portant création de la Caisse des dépôts et consignations. Celle-ci sera chargée, en qualité de tiers de confiance, d'assurer la collecte et la conservation de fonds publics et privés, de recevoir les dépôts et consignations administratifs et judiciaires ainsi que les cautionnements, et de gérer ces ressources au moyen de placements sécurisés. Les ressources permettront de financer des projets structurants de long terme, alignées avec les priorités nationales de développement. Selon le gouvernement, cette réforme vise à renforcer les mécanismes de mobilisation de l'épargne domestique dans un contexte de raréfaction des financements extérieurs et de tensions sur les marchés de capitaux.

5 M EUR de l'UE pour la sécurité maritime

Le Conseil de l'Union européenne (UE) [a approuvé](#) un financement de 5 M EUR en faveur du Togo, au titre de la Facilité européenne pour la paix. Cette enveloppe permettra au pays d'acquérir de nouveaux équipements de surveillance et de communication, des moyens logistiques et du matériel de maintenance afin de renforcer la capacité d'intervention de ses forces armées face à la piraterie et aux trafics illicites dans le golfe de Guinée. Ce financement porte à 15 M EUR le soutien total accordé au Togo dans ce cadre, après une première enveloppe de 10 M EUR approuvée le 18 juillet 2025, destinée à renforcer les capacités de l'armée togolaise face à la menace jihadiste dans le nord du pays. Ce financement [complète](#) l'initiative en matière de sécurité et de défense lancée en 2023 par l'UE pour soutenir les Etats côtiers d'Afrique de l'Ouest face aux pressions sécuritaires.



Publications

Retrouvez ci-dessous les liens des dernières publications régionales des indicateurs de développement, et chiffres clés.

Chiffres clés	Indicateurs de développement
Bénin	Bénin
Burkina Faso	Burkina Faso
Cap-Vert	Cap-Vert
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
Gambie	Gambie
Guinée	Guinée
Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Libéria	Libéria
Mali	Mali
Mauritanie	Mauritanie
Niger	Niger
Sénégal	Sénégal
Sierra Leone	Sierra Leone
Togo	Togo

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)